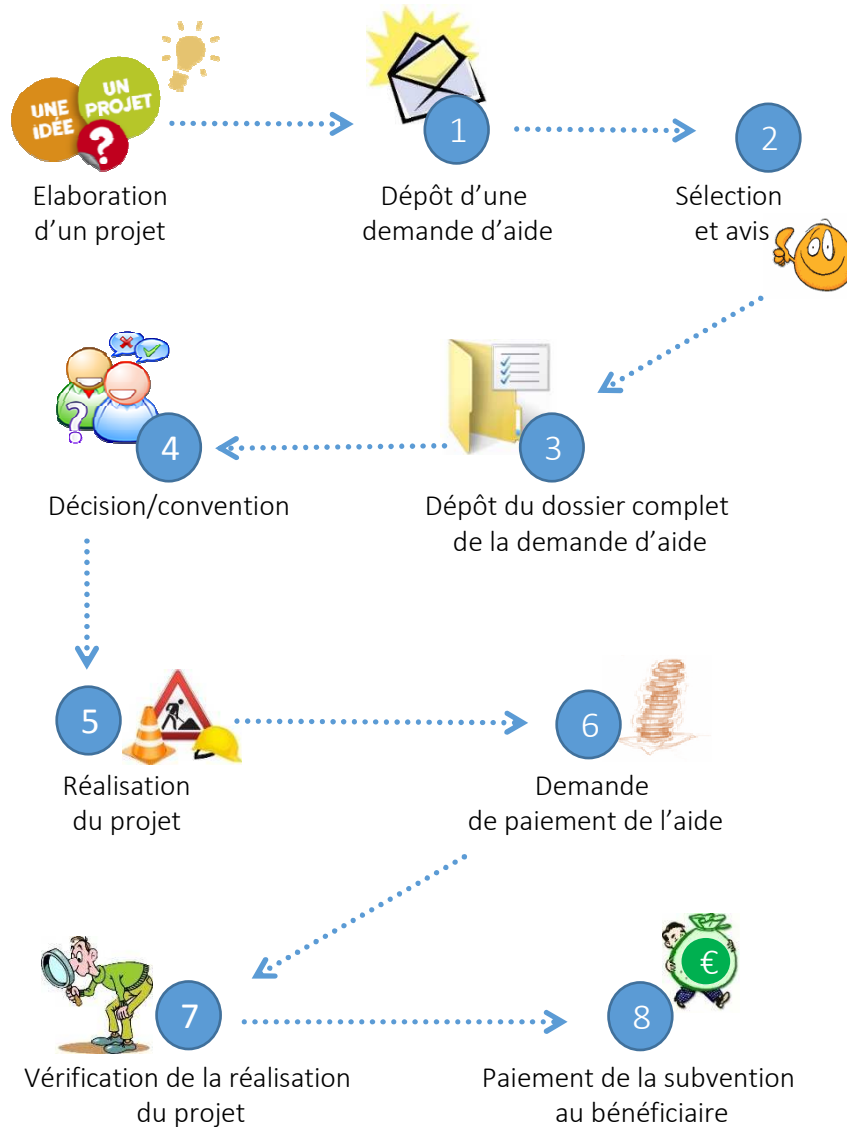


# Grandes étapes de la vie d'un projet LEADER



- 1 **Vous déposez** une demande d'aide sur la base d'un **formulaire simplifié** qui reprend les informations minimales nécessaires pour que l'on puisse vous envoyer un accusé de réception.
- 2 Accompagné de notre technicien Leader, **vous présentez vous-même votre projet devant le Comité de programmation\***. Ce dernier sélectionne les projets selon des critères définis et le cas échéant, sur avis des instances techniques concernées.
- 3 Lorsque votre projet est sélectionné, votre **demande d'aide** prend une forme plus complète **sur la base d'un formulaire « Cerfa »** avec une liste de pièces financières et administratives relatives à vous et à votre projet.
- 4 **Le Comité de programmation\* valide le montant de l'aide** à attribuer **une fois que les autres financements nationaux sont votés**. Une convention d'attribution de la subvention européenne est alors rédigée et signée.
- 5 **La réalisation doit respecter les clauses de votre convention** d'attribution de l'aide européenne, notamment le calendrier de réalisation, la nature de vos dépenses, vos engagements vis-à-vis de vos partenaires financiers,...
- 6 Pendant la réalisation de votre projet, vous pouvez faire des **demandes d'acompte jusqu'à hauteur de 80% de votre subvention** totale et sur présentation de justificatifs.
- 7 Un **« contrôle de service fait »** est opéré afin de s'assurer que votre demande de paiement est fiable, justifiée, éligible et que les obligations réglementaires sont respectées. Cette étape peut aussi faire l'objet d'une visite sur place.
- 8 **L'aide européenne vous est payée une fois que toutes les subventions de vos autres partenaires sont soldées**. Vous pouvez encore être soumis à un contrôle dans les 5 ans après la fin de votre opération.

*\*Comité de programmation : instance décisionnelle du Groupe d'Action Locale (GAL)*

**L'équipe technique du GAL Pilat vous accompagne à toutes les étapes de la vie de votre projet**

Vos interlocuteurs : Nathalie Bonnet, Gestionnaire ; Caroline Champailier, Animatrice Agroécologie ; Axel Martiche, Chef de projet LEADER – 04 74 87 52 01